

**Délibération n° 20260023**

**Nombre de Membres**

Afférents au Conseil	En exercice	Ayant pris part à la délibération
15	15	15
Voix Pour	Voix Contre	Abstention (s)
15	0	0

**Date de convocation**  
**26 mars 2026**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026  
Reçu en préfecture le 02/04/2026  
Publié le 01/04/2026  
ID : 081-218103158-20260401-D\_2026\_0023-DE

Département  
Arrondissement  
Commune de VIELMUR SUR AGOUT

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de VIELMUR SUR AGOUT**

**Séance du 1er Avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le premier avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Vielmur sur Agout, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain Milhau, Maire.

**Présents :** Julie Argoud, Christine Duthoit, Alain Gayraud, Karine Françon, Aurélie Jasottes, Mathieu Laffond, Corine Lafon, Laurent Levesque, Yolande Magnabal, Jean-Laurent Marmoiton, Yannick Michel, Olivier Peyre, Céline Polo, Jonathan Terme.

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Matthieu Laffond

**Objet : Désignation du délégué « Elu » au (CNAS)**

Monsieur le Maire sollicite le Conseil pour désigner en son sein un.e élu.e en tant que délégué.e au Comité national d'Action Sociale (CNAS).

Pour rappel, le Comité National d'Action Sociale, créé en 1967, est une association loi 1901 à but non lucratif. Cet organisme d'action sociale de portée nationale pour la fonction publique territoriale regroupe 20.600 structures territoriales adhérentes et sert près de 900.000 agents bénéficiaires et 1 million d'ayants droit. Il propose un très large éventail de prestations, notamment dans le domaine du logement, de l'enfance et des loisirs.

Il vient aussi en aide aux agents faisant face à des situations difficiles (prêts à taux avantageux, secours exceptionnels, écoute sociale, aide au désendettement...).

Monsieur Jean-Laurent Marmoiton, se porte candidat à ce poste.

Le Conseil, après en avoir délibéré, Décide :

- De désigner Monsieur Jean-Laurent Marmoiton comme délégué "Elu" au sein du Comité national d'Action sociale (CNAS) ;
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tout document nécessaire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre suivent les signatures,

Pour copie conforme, Mairie de Vielmur sur Agout, le 1er avril 2026

Le Secrétaire de séance,  
Matthieu Laffond

Le Maire,  
Alain Milhau



Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 01/04/2026

ID : 081-218103158-20260401-D\_2026\_0023-DE

